



ARRETE N°2025-DSTRAT-029

relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire

La directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

Vu le Code de la santé publique, notamment son article L. 1432-4,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu le décret n°2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret du 07 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023,

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

Vu le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010, portant création des Agences régionales de santé,

Vu le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Vu l'arrêté n°2025-DSTRAT-027 en date du 31 juillet 2025, relatif à la composition de la conférence régionale de santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

Vu l'instruction ministérielle n° SG/Pôle Santé-ARS/2021/132 du 22 juin 2021, relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie.

ARS Centre-Val de Loire

Cité Coligny – 131 rue du faubourg Bannier – BP 74409 – 45044 Orléans Cedex 1

Standard: 02 38 77 32 32 / Fax: 02 38 54 46 03

ARRETE

Article 1: La conférence régionale de la santé et de l'autonomie est composée de 102 membres ayant voix délibérative, répartis au sein de 8 collèges.

Article 2: Le 1^{er} collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 15 membres :

■ Trois conseillers régionaux :

Titulaires	Suppléants
Sylvie DUBOIS	Magali SAUTREUIL
Vice-présidente déléguée à la Santé et à la prévention	Présidente de la commission Territoires, Agriculture,
Conseil régional Centre-Val de Loire	Alimentation
Michèle BONTHOUX Présidente de la commission Santé, Formations Sanitaires et Sociales, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation Égalité Solidarité	Romain MERCIER Conseiller régional du Centre-Val de Loire
Estelle COCHARD Conseillère régionale déléguée du Centre-Val de Loire	Julie FERRON Conseillère régionale du Centre-Val de Loire

Six représentants des départements :

Titulaires	Suppléants
18 : Marie-Line CIRRE Conseillère départementale du Cher	18 : Bénédicte de CHOULOT Vice-présidente en charge des affaires sociales et de l'insertion – Conseil départemental du Cher
28 : Evelyne LEFEBVRE, 6ème Vice-présidente	28 : Stéphanie COUTEL, Conseillère départementale
du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	Eure-et-Loir
36 : Marc FLEURET	36 : Gérard MAYAUD
Président du Conseil départemental de l'Indre	Vice-président du Conseil départemental de l'Indre
37 : Cécile CHEVILLARD	37 : Geneviève GALLAND
Vice-présidente en charge de politique du handicap –	Déléguée Personnes âgées
Conseil départemental d'Indre-et-Loire	Conseil départemental d'Indre-et-Loire
41 : Monique GIBOTTEAU 3 ^{eme} Vice-Présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile -Conseil départemental du Loir-et-Cher	41 : Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher
45 : Christian BRAUX	45 : Corinne MELZASSARD
Vice-président	Conseillère départementale
Conseil départemental du Loiret	Loiret

Trois représentants des groupements de communes :

Titulaires	Suppléants
Fabien VERDIER Président Grand Châteaudun	Dominique SOULET
	Conseiller communautaire
	Chartres Métropole
Gil AVEROUS	Gérard SANTOSUOSSO
Président Châteauroux Métropole	Vice-président CA Bourges Plus
Florent MONTILLOT	Catherine de METZ
Conseiller communautaire Orléans Métropole	Vice-présidente Communauté de communes giennoises

ARS Centre-Val de Loire Cité Coligny – 131 rue du faubourg Bannier – BP 74409 – 45044 Orléans Cedex 1 Standard : 02 38 77 32 32 / Fax : 02 38 77 47 85

Trois représentants des communes :

Titulaires	Suppléants
Valérie MARTIN	Etienne ROUAULT
Maire de Lorris (45)	Maire de Champhol (28)
Marie ALLAIRE	Isabelle SENECHAL
Adjoint au maire d'Olivet (45)	Maire de Saint-Laurent-en-Gâtines (37)
Nicolas NAULEAU	Eric BARDET
Maire de Culan (18)	Maire de Prunay-Cassereau (41)

Article 3: Le 2^{ème} collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 16 membres :

Huit représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Christine BAISSIN	Catherine AUMOND
Responsable de la région Centre-Val de Loire	Présidente régionale Centre-Val de Loire
AIDES	AIDES
Jeanne BUARD	Hubert JOUOT
Déléguée AFSEP	Membre de l'URAF
Jean-Claude BOURQUIN	Martine BRODARD
Président UFC Que Choisir	Représentante des usagers UFC Que Choisir
Elisabeth DEMEULEMEESTER	Solange VANIER
URAF Centre-Val de Loire	Présidente de l'Udaf de Loir-et-Cher
ORAF Celitie-val de Loire	URAF
Gérard CHABERT	Pascal MORANDI
Représentant du Conseil APF 37	Délégué National Région Centre-Val de Loire
Representant du Conseil AFF 37	Vie Libre
Dominique PEALICHAMP	
Dominique BEAUCHAMP Présidente	En attente de désignation
Touraine France Alzheimer	Lii attente de designation
Todrame Trance Aizhemer	
Jean de MONTCHALIN	Sylvie PELLETIER
Président	Vice-présidente
UNAPEI Centre-Val de Loire	Fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir
Jean-Marie AUROUZE	Véronique VAN HULLEBUS
Délégué régional Centre-Val de Loire	Administratrice
UNAFAM	Fédération des Aveugles et des Amblyopes Val de Loire

Quatre représentants des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
28 Michèle TROUTOT Générations Mouvement/ Les aînés ruraux	18 En attente de désignation
36 Marie-Madeleine LANGLOIS-JOUAN Union des retraités de la CFDT 36	41 Marc PALLUAUD CDCA 41

37 Jocelyne ROUSSEAUX Union Territoriale des Retraités CFDT 37	41 Patrick SORAIS Président de Sport Santé du Pays Chinonais
45	45
Pascal ADAM	En attente de désignation
Syndicat UNSA Retraités	

Quatre représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :

Titulaires	Suppléants
28 Nicolas BORNE APEDAEL 28	18 En attente de désignation
36 Denise ROSA-ARSENE Déléguée-adjointe UNAFAM 36	41 Emmanuelle RENSON – RAVELOSON Directrice du service régional de l'AFM Téléthon
37 Jacques BIRINGER CDCA 37	37 En attente de désignation
45 Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	45 Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)

Article 4 : Le 3^{ème} collège est composé des présidents des conseils territoriaux de santé (CTS) ou de leur représentant. Il comprend 6 membres :

Titulaires	Suppléants
Philippe DOLIVET	Carine PESCHARD
Président du CTS 18	Vice-présidente du CTS 18
Martine VANDERMEERSCH	En attente de désignation
Présidente du CTS 28	
Dr Hervé MIGNOT	Hervé STIPETIC
Président du CTS 36	Vice-Président du CTS 36
Pascal OREAL	Abdelkabire ESSALHI
Président du CTS 37	Représentant du CTS 37
Laure JACQUES-FELIX-ALEXANDRE	Flore PULLIERO-VITEZ
1 ^{ère} Vice-présidente du CTS 41	2ème Vice-présidente du CTS 41
Frédérique VADIN	Maria Tháràca DINICELOUD
Frédérique VARIN	Marie-Thérèse PINCELOUP
Présidente du CTS 45	Vice-présidente du CTS 45

Article 5 : Le 4^{ème} collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 10 membres :

Cinq représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaires	Suppléants
Habiba AZOUZI Représentante CFDT	Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT
Philippe BALIN	Kristof COLLIOT
Référent Handicap à l'Union régionale Centre CFE-CGC	Responsable communication CFE-CGC
Sophie BROUTIN Représentante CFTC	Denis MAIQUES Représentant CFTC
Sylvie BERTUIT Représentante CGT	Cécile HUBERT Représentante CGT
Alexandre ROBERT Représentant FO Région Centre	Mélanie LOTIGIE Représentante FO Région Centre

Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs :

Titulaires	Suppléants
Cécile ANNOOT Avocate CPME	En attente de désignation CPME
Charles COUTE	Annie MORDANT
Représentant MEDEF Centre-Val de Loire	Représentante MEDEF Centre-Val de Loire
Dr Elisabeth LEMAURE	Dr François BLANCHECOTTE
Docteur en pharmacie	Biologiste médical
U2P	U2P

Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
Dr Christian CHILLOU	Dr Paul PHU
UNAPL, Médecin biologiste	UNAPL, Médecin urgentiste

Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
Jacques NAULET	Mireille BINET
Représentant de la FNSEA	Représentante de la FNSEA

Article 6 : Le 5^{ème} collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociale. Il comprend 6 membres :

Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :

Titulaires	Suppléants
Pascale NEVEU	André REMBERT
Membre du Conseil d'Administration de la Fédération	Président de l'Arpep
Santé Habitat	resident de l'Aipep
Francis GEST	Sophie VACHER
La Croix Rouge	Conseillère technique URIOPSS

Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail :

Titulaires	Suppléant
Valérie BEAUDOIN Sous-directrice action sociale, accès aux droits et partenariats à la CARSAT CVL	Christelle ARCHAMBAULT Attachée de Direction de l'Action sociale à la CARSAT CVL

■ Un représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant
Caroline BLOT	Myriame TOURET
Administratrice CAF 45	Administrateur CAF 45

Un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre-Val de Loire	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :

Titulaire	Suppléant
Catherine PELLETIER	Dr Pascal NICOLLE
Directrice CPAM du Loiret, DCGDR	Médecin Conseil du DRSM par intérim

Article 7 : Le 6^{ème} collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé. Il comprend 10 membres:

Deux représentants des services de santé scolaire et universitaire :

Titulaires	Suppléants
Dr Sylvie ANGEL Médecin de l'Education Nationale	En attente de désignation
Isabelle MEYER Infirmière conseillère technique de Monsieur le Recteur	Lydie ODION Infirmière conseillère technique départementale (45)

Deux représentants des services de santé au travail :

Titulaires	Suppléants
Thierry LESTURGEON Directeur SISTEL 28	Bruno ANTOINET Directeur CIHL 45
Rodolphe CARVALHO Directeur AISMT 36	En attente de désignation

Deux représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile:

Titulaires	Suppléants
Romaric GUYON Directeur général adjoint de la citoyenneté et de la cohésion sociale du Loiret	Nathalie LOISEAU HUBERT Puéricultrice
Docteur Adélaïde SERGENT Médecin PMI du Loiret	Valérie BLONTROCK Cadre de santé PMI du Loiret

Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale :

Titulaires	Suppléants
Dr Ken HAGUENOER	Dr Robert COURTOIS
Centre régional du dépistage des cancers	CHU Tours
Fabienne ATAKPA Coordinatrice Ireps/FRAPS	Jacqueline MANSOURIAN Dialogue Autisme

Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :

Titulaire	Suppléant
Céline LECLERC	Pauline NOEL
Directrice de l'ORS	Directrice du Creai

Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Article 8: Le 7^{ème} collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 37 membres :

Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins 3 présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Agnès HUBERT-JOUANNEAU Déléguée Régionale permanente FHF Centre-Val de Loire	En attente de désignation
Pierre BEST	Rémi FAUQUEMBERGUE
Directeur du Centre Hospitalier de Chartres	Directeur du Centre Hospitalier de Bourges
Pr. Laurent MEREGHETTI	Pr Régis HANKARD
Président de la CME du CHU de Tours	Président de la CME du CHU d'Orléans

Cité Coligny – 131 rue du faubourg Bannier – BP 74409 – 45044 Orléans Cedex 1 Standard: 02 38 77 32 32 / Fax: 02 38 77 47 85

Dr Rémy TOKO NZUNGU	Dr Maher AYZOUKI
Président de la CME du Centre Hospitalier Henry Hey	Président de CME de l'Etablissement Public de Santé
à Bonneval	Mentale Georges Daumézon
Dr Luc DALMASSO	Dr Gilbert MEKONDJI
Président de CME du Centre Hospitalier de Blois	Président de la CME du Centre Hospitalier de Châteauroux

Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Christophe ALFANDARI	Christelle QUERCY
Président du Directoire NCT	Déléguée régionale FHP Val de Loire - Océan
Dr Gilles ASPE	Dr Olivier BAERT
Président de CME pôle Santé Mentale La Confluence à	Anesthésiste réanimateur
Saint-Cyr en Val	Pôle Oréliance

Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Emmanuel CIROT Pharmacien gérant PUI et Président de CME Centre Bois Gibert VYV 3 Centre-Val De Loire	Ellen COULANGE Directrice de l'Hospitalet
Jean VILLETTE Directeur CSSR La Ménaudière	Thomas MARTIN Directeur général adjoint VYV 3 Centre-Val de Loire

Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant
Tony-Marc CAMUS Directeur général adjoint de HUMENSIA	David GUYERE
	Directeur LNA Santé
	HAD Val de Loire

• Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées:

Titulaires	Suppléants
Aude BRARD	Marcel HARTMANN
Directrice adjointe de l'URIOPSS Centre	Président de l'URIOPSS Centre
Vincent POUMEROL	Hervé LEBLANC
Directeur régional – CVDL	Directeur ESRP Louis Gatignon
LADAPT	Association Ambroise Croizat
Delphine NATU	Marie-Cécile FOURNIER
Directrice Foyer « Gérard VIVIEN »	Directrice Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse
Gilles GAILLARD	Thierry WITTNER
Président PEP 45	Directeur de l'Apajh 41

• Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées:

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Audrey GAIGNARD Déléguée départementale – SYNERPA 45
Mathilde LEYLE Conseillère technique – URIOPSS Centre	En attente de désignation
Maïwenn THOER LE BRIS Déléguée permanente médico-sociale à la FHF Centre- Val de Loire	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAD – SSIAD Les Genets
Enguerran LLORENS Directeur Ets Fondation Léopold Bellan	Véronique DUFRESNE Directrice Association Beauce Val Service

 Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaire	Suppléant
Laurent GIANGRECO	Marie-Paul FROMENT-LEGRAS
Président du comité régional d'Addictions France du	Présidente de la Fédération des acteurs de la solidarité du
Centre-Val de Loire	Centre-Val de Loire

Un représentant parmi les responsables des centres de santé et des maisons de santé implantés dans la région :

Titulaire	Suppléant
Woodlyne BAZELAIS	Delphine RUBE
Co-Présidente de la Fédération des Maisons	Présidente de la Fédération des Maisons
et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire	et Pôles de Santé – Centre-Val de Loire

Un représentant des CPTS implantées dans la région :

Titulaire	Suppléant
Dr Bertrand JOSEPH	Dr Sylvaine LE LIBOUX
Président de la CPTS Sud 28	Présidente de la CPTS Boischaut Nord

• Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

 Un représentant de médecins responsables d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

Titulaire	Suppléant
Pr Saïd LARIBI Chef du Département de Médecine d'Urgence	Dr Véronique JULIE Chef du service SAMU-SMUR-CESU
Urgences - SAMU 37 – SMUR CHU de Tours	CH de Dreux

Un représentant des transporteurs sanitaires :

Titulaire	Suppléant
Pascal BARTHES Responsable des Ambulances Barthes-Jussieu Secours Tours	Stéphane ENGEL Président ATSU 45

Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant
Colonel hors classe Michaël BRUNEAU	Contrôleur Général Christophe FUCHS
Directeur départemental	Directeur départemental
SDIS du Cher	SDIS du Loiret

• Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Six représentants des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaires	Suppléants
Dr Didier HUGUET Fédération des URPS CVL URPS Pharmaciens	Françoise GUEGAN URPS Pharmaciens
Dr Florence DOURY-PANCHOUT Vice-présidente de l'URPS Médecins libéraux URPS Médecins	Dr André THES Fédération des URPS CVL URPS Médecins
Dr Dominique ENGALENC Fédération des URPS CVL URPS Médecins	Dr Pierre BIDAUT Fédération des URPS CVL URPS Médecins
Morgan COLAS Fédération des URPS CVL URPS Masseurs-KINES	Philippe JAUBERTIE Fédération des URPS CVL URPS Masseurs-KINES
Flore CHALANSON Fédération des URPS CVL URPS Orthophonistes	En attente de désignation
Christine GOIMBAULT Fédération des URPS CVL URPS Infirmiers	Pierre CHARPENTIER Fédération des URPS CVL URPS Infirmiers

■ Un représentant de l'Ordre des médecins :

Titulaire	Suppléant
Dr Nathalie GERVAISE	Dr Patrick PETIT
Endocrinologue - Membre du Conseil régional de l'Ordre	Radiologue - Membre du Conseil régional de l'Ordre des
des médecins de la région Centre	médecins de la région Centre

Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :

Titulaire	Suppléant
Camille BARTOLOMEU	Camille DAVID
Présidente du Syndicat de médecine générale	Secrétaire du Syndicat de médecine générale
du Centre –Val de Loire - GRACE-IMG	du Centre-Val de Loire - GRACE-IMG

Un représentant du ministère de la défense

Titulaire	Suppléant
Dr Pierre-Antoine RENOULT	Dr Adrien ZAGARI
Médecin en chef	Médecin en chef
14 ^{ème} CMA de Tours	14 ^{ème} CMA de Tours

Deux représentants parmi les responsables de DAC :

Titulaire	Suppléant
Philippe ADAM-RODRIGUEZ Directeur DAC 41	Denis BOMPAS Directeur DAC 45
Delphine DIF-THIERY Directrice DAC 36	Marie-Sophie GAUDOUEN Directrice DAC 37

Article 9: Le 8ème collège est composé de personnalités qualifiées. Il est composé de 2 membres :

Titulaires	
Pr Emmanuel RUSCH	
Professeur responsable du Laboratoire de santé publique et de promotion de la santé à la Faculté de médecine de Tours	
Dr Béatrice BIRMELE	
Médecin, CHRU de Tours – Hôpital Bretonneau	

Article 10: Sont appelés à siéger, avec voix consultative, aux travaux de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie:

- le Préfet de région ;
- le Président du Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire;
- le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- les chefs de services de l'État en région Centre-Val de Loire
- le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours ;
- un Membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général;
- un Administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole;
- le Directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Centre ou son représentant.

Article 11: L'arrêté n°2025-DSTRAT-027 en date du 31 juillet 2025 est abrogé.

Article 12: Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

Orléans, le 10 octobre 2025

La Directrice générale,

Clara DE BORT